Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine

88, avenue Saint-Patrick Saint-Joseph-de-Coleraine (Québec) G0N 1B0
Tél. : 418 423-4000 • Téléc. : 418 423-4150 • coleraine@bellnet.ca

357 DA17

Projet de la ligne d'interconnexion
des Appalaches-Maine

6211-09-074

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL ou COPIE DE RÉSOLUTION**

À une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, tenue à l'Hôtel de ville et qui s'est déroulé à huis clos, ce lundi sixième jour (6e) jour du mois de juillet 2020 à 19 h 00, à laquelle étaient présents à l'Hôtel de ville les membres du conseil suivants :

| | | |
|---|---|---|
| M. Normand Baker | M. René Bégin | M. André Cloutier |
| Mme Cynthia Leblanc | Mme Sabrina Caron | M. Steve Tardif |

tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Gaston Nadeau, il a été adopté ou décidé ce qui suit :

**Résolution no. : 2020-07-160 :**

DÉPÔT D'UN MÉMOIRE DANS LE CADRE DU BAPE POUR LE PROJET D'HYDRO-QUÉBEC DE LA LIGNE D'INTERCONNEXION DES APPALACHES-MAINE:

ATTENDU QU'Hydro-Québec projette de construire une nouvelle ligne de transport d'électricité, à courant continu, d'une tension de 320 kV et d'une longueur d'environ 103.4 km entre le poste des Appalaches à Saint-Adrien-d'Irlande et un point de traversée située à la frontière canado-américaine, dans la municipalité de Frontenac dans la MRC du Granit;

ATTENDU QU'Hydro-Québec a déposé un tracé initial ayant le moindre impact sur l'environnement ;

ATTENDU QUE la ville de Thetford Mines a proposé une nouvelle variante de tracé de ligne qui éviterait le secteur résidentiel de Black Lake, en le contournant par le sud-est, cheminerait à l'ouest du lac Caribou et rejoindrait le tracé retenu par Hydro-Québec à la hauteur du lac Noir;

ATTENDU QUE cette variante de tracé, d'une longueur totale de 11.73 km, traverserait le territoire de Thetford Mines (7.18 km) et de Saint-Joseph-de-Coleraine (4.55 km) comprendrait 2 pylônes plus imposants permettant la traversée de la fosse inondée de l'ancienne mine de British Canadian;

ATTENDU QUE la variante s'approcherait de l'extrémité sud-est du noyau résidentiel du Vieux Black Lake et d'un secteur réservé à un projet de développement de la villégiature en milieu forestier à Saint-Joseph-de-Coleraine;

ATTENDU QUE cette variante de tracé entraînera l'ouverture d'un nouveau couloir de ligne sur quelque 10 km, dont environ 4.8 km touchent un paysage de collines boisées situé au sud de la ville de Thetford Mines et que ce paysage est visible à grande distance depuis plusieurs points de vue;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine et ses citoyens considèrent que le tracé retenu par Hydro-Québec est celui ayant le moindre impact environnemental;

ATTENDU QUE la Commission d'enquête du BAPE débutera le 21 juillet prochain;

En conséquence :

Il est proposé par Mme Cynthia Leblanc et résolu que la Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine déposera un mémoire lors des audiences publiques du BAPE concernant le projet d'Hydro-Québec de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine en faveur du tracé retenu par Hydro-Québec.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,
le maire n'ayant pas voté.

Copie certifiée conforme à Saint-Joseph-de-Coleraine, ce huitième (8e) jour de juillet 2020.

par : _____
Martin Cadorette, directeur général/sec.-trés.